

AFFICHÉ
LE 20.12.2022.

Parafe

DELIBERATION N°339

OBJET : COMPTE RENDU AU CONSEIL DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES

ENTENDU le rapport de Monsieur le Maire, sur le compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

VU la délibération n°61 du 17 juillet 2020 du conseil Municipal portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire de certaines attributions de l'assemblée délibérante en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Décision n°46/22 du 14 septembre 2022

- Défense des intérêts en justice de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°47/22 du 15 septembre 2022

- Signature d'une nouvelle convention d'occupation temporaire du domaine public pour la gestion d'équipements de radiotéléphonie

Décision n°48/22 du 19 septembre 2022

- Défense des intérêts en justice de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°49/22 du 19 septembre 2022

- Défense des intérêts en justice de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°50/22 du 1^{er} septembre 2022

- Tarifs pour la vente de boissons et de la nourriture du Centre Social Municipal « les Margotins »

Décision n°51/22 du 30 septembre 2022

- Création de tarifs pour l'école municipale des sports

Décision n°82/22 du 6 octobre 2022 (erreur de saisie sur la numérotation)

- Demande de subvention dans le cadre de l'installation de trois caméras de vidéo protection : parking du gymnase de la Brèche-aux-Loups / ZI à l'angle des rues Robert Schuman et Louis Armand / rond-point du Poirier Rouge

Décision n°53/22 du 11 octobre 2022

- Convention d'occupation temporaire d'un local sis 8 Avenue Edouard Gourdon

Décision n°54/22 du 12 octobre 2022

- Fixation des tarifs pour la vente de denrées et droits d'entrées dans le cadre de l'opération « Ozoir sur Glace »

2022/.....

Parafe

Décision n°55/22 du 24 octobre 2022

- Mise à disposition à titre gracieux par CDC Habitat d'un local sis dans la résidence Anne Frank pour un usage socio-éducatif réservé aux habitants du quartier Anne Frank

Décision n°56/22 du 16 novembre 2022

- Occupation temporaire d'un local sis 8 avenue Edouard Gourdon – signature d'une convention

APRES EN AVOIR DELIBERE;

LE CONSEIL MUNICIPAL;

PREND ACTE de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022

La secrétaire de séance,
Christine FLECK



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022

Le Maire,
Jean-François ORET



2022/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	23
Absents :	12
Pouvoirs :	11
Votants :	34
Convoqués le : 5 décembre 2022	

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux-le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Jysiane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

ABSENTS EXCUSES : Madame Isabelle DUPUIT, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

ABSENT NON EXCUSE : Madame Virginie NOTTOLA

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Patrick Salmon
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Chantal LAÏK	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SOLGADO LOPES
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Béatrice LAINÉ
Monsieur Malek BENSAL	à	Madame Valérie BOURGUIGNON
Monsieur Jean-Jacques TSANGA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA est sorti pendant la délibération n°2 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2021) et est revenu avant le vote de la délibération n°3 (Approbation du rapport de la CLECT 2022).